

# CATHARES ET CATHARISME

## Intro

Une majorité de ceux qui viennent aujourd'hui visiter le « pays cathare », le font pour se remémorer les circonstances d'une répression qui, plus de huit cents ans après, ne cesse de nous interroger. Pourquoi cette violence, et contre qui ?

Qui étaient les cathares, pour susciter la colère de l'Eglise romaine au point de mobiliser contre eux toutes les forces de la chrétienté, dans le but de les réduire au silence, puis au néant ? De quoi avait-on si peur ?

L'auréole de persécutés et de martyrs, nimbant les hérétiques, attire les foules dans le sud de la France, émues par l'image d'une Eglise réduite en cendres, rejetée par le feu, les croisades, et les inquisiteurs, hors de l'Histoire. On a toujours plus de sympathie pour les persécutés que pour les persécuteurs !

On croyait avoir tout écrit sur depuis les années 1960, les historiens médiévistes s'accordent sur une proposition nouvelle : la dénonciation de l'hérésie aux environs de l'an Mil exprimerait avant tout les prétentions de l'Eglise et de la papauté à régir et mettre le monde en ordre, au nom de Dieu. Certains chercheurs avancent aussi l'hypothèse que le catharisme n'aurait jamais existé ! D'autres, que se met en place aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, ce que l'historien médiéviste Robert Moore appelle une « société de persécution », notre société chrétienne occidentale.

## Carte de l'expansion en Europe de l'hérésie (Idées fausses)

On n'avait plus parlé d'hérésie (avec le sens nouveau d'erreur) dans la chrétienté depuis le combat de Saint-Augustin contre les pseudo-manichéens, quand vers le milieu du Xe siècle est apparu en Bulgarie (actuelle Macédoine), un courant religieux condamné très vite par l'Eglise byzantine comme une exécration dissidence. A sa tête, un prêtre nommé Bogomil, équivalent slave du grec Théophile, « qui aime Dieu ». Le mouvement fait tache d'huile, et plusieurs Eglises hérétiques s'organisent dans les Balkans, et jusqu'en Europe occidentale.

## **L'Europe des hérésies- Renaissance spirituelle**

Contrairement à l'idée qu'une mystérieuse filiation aurait pu depuis Zoroastre, se transmettre, de manichéens en pauliciens, de pauliciens en bogomiles, de bogomiles en cathares occidentaux, la recherche récente défend une origine chrétienne et occidentale du catharisme, qui apparaît dans le contexte de réforme spirituelle et institutionnelle conduit par la papauté au XI<sup>e</sup> siècle. La réforme grégorienne faite, c'est en opposition au modèle théocratique d'Eglise et de société défendu par la papauté, que vont surgir les critiques, provenant d'une frange du clergé catholique lui-même.

Ce tournant de la réforme grégorienne, est aussi le temps où éclot l'esprit de croisade. Le monde est défini comme un champ clos où les forces du bien affrontent les forces du mal. L'idéologie du grand combat autorise le pape à se mettre en tête de toutes les armées spirituelles ou plus terrestres, engagées contre les malfaisants de ce monde. Le signe marquant de cette idéologie est la fondation des ordres de chevalerie, Templiers, Hospitaliers, à la fois moines et soldats. C'est dans ce climat qu'on désigne les ennemis : les hérétiques des quatre coins de la chrétienté, Sarrasins de Terre Sainte et d'Espagne, bientôt des Juifs, des cathares, etc.

### **Ce que les hérétiques reprochent à l'Eglise. Bûcher**

Le rejet qu'ils expriment envers la hiérarchie porte avant tout sur la morale dépravée de ses prélats, qui rendent impurs et invalides les sacrements conférés. La lignée est corrompue, critique qui demeure constante tout au long de la dissidence des Bons hommes.

Les premiers dissidents sont rapidement repérés et accusés d'être des « hérétiques » par la papauté qui se présente comme détentrice et garante de tout pouvoir spirituel et temporel. Dès lors, elle lance partout la lutte contre ses ennemis de l'intérieur, en particulier les Bons hommes du Midi, dénommés Albigeois par les Cisterciens, venus prêcher dans le comté de Toulouse en 1145. Ces mêmes hérétiques sont appelés cathares en Rhénanie à la même époque. Pour tout hérétique, il n'y a qu'un châtement : le bûcher. Le roi Robert le Pieux ordonne un premier bûcher en 1022 à Orléans, suivi de beaucoup d'autres.

Une telle exécution n'est pas un crime : si Dieu ne sauve pas le malheureux de l'eau ou des flammes, c'est qu'il est coupable. Pire, en l'acceptant sans peur, ou en se précipitant lui-même dans le brasier, il signe son appartenance au diable.

## Et si les cathares n'existaient pas ?

### Etymologies

Le mot de *cathare* tel qu'il est utilisé depuis le XIXe siècle, prête à confusion. Il est traditionnellement admis qu'il vient du grec *catharos* signifiant « pur ». En effet Saint-Augustin l'emploie au IVe siècle pour désigner une obscure secte manichéenne d'Afrique, dont les membres se prétendaient purs. Il y a aussi l'appellation de *parfait* et de *parfaite* pour désigner ceux qui par opposition au simple croyant, a reçu le « baptême de feu et d'Esprit ». A partir de là, il est facile d'admirer ou de blâmer des gens qui se donnent pour des fanatiques de la pureté ou de la perfection.

Or, ce vocabulaire n'est pas le leur, c'est celui de leurs ennemis, qui se voulaient injurieux. *Cathare* est né au milieu du XIIe siècle sous la plume d'un moine rhénan, Eckbert de Shönau, qui les nomme *ketter* (sorciers adoreurs du chat) dérivé de *ketzer* ou *katze*, chat en Allemand ancien. Le théologien Alain de Lille vers 1200, dans *De fide catholica* le rattache au mot latin *catus*, « car à ce qu'on dit, ils baisent le derrière d'un chat », accusation infamante, faite pour assimiler nos hérétiques à d'odieux adoreurs du diable, ou à de vulgaires sorciers, puisqu'au Moyen Age, le chat était un animal diabolique.

Alain de Lille n'occulte pas cependant une possible étymologie grecque, bâtie sur la racine *cathar*, mais uniquement parce qu'elle signifie purge, écoulement, et que les hérétiques « suintent de vices »... On est bien loin d'une idée de pureté, et jamais on s'en doute, il n'est apparu dans un écrit « cathare ». Eux-mêmes s'appelaient « chrétiens » ou *Bons chrétiens*.

De même pour les mots *parfait* et *parfaite*, employés par les inquisiteurs dans les formules *hereticus perfectus*, *heretica perfecta*, pour distinguer des simples croyants les hommes et les femmes qui, ayant reçu le sacrement d'ordination, ou *consolament*, étaient devenus *hérétiques accomplis*, au sens étymologique du mot *perfectus*, et sans aucune idée de perfection morale associée. Ceux et celles qui avaient reçu le *consolament* étaient dits Bons Hommes, Bonnes Dames, parfois simplement Chrétiens et Chrétiennes, puisque, comme chez les catholiques, c'est le baptême qui fait le chrétien, en l'occurrence ici, l'imposition des mains.

## Les écrits du XIXe siècle

Pourtant bien des erreurs continuent à être colportées sur le catharisme, comme si le grand public n'avait jamais eu accès aux dernières publications. La principale est sans doute de les appeler manichéens, à la suite du pasteur Charles Schmidt qui a associé les mots cathares et manichéens dans son livre publié en 1848, *Histoire et doctrine de la secte des cathares ou albigeois*. En 1870, paraît une immense *Histoire des Albigeois*, écrite par Napoléon Peyrat. Il restitue un monde chimérique de Parfaits, et fait de Montségur le haut lieu emblématique de la résistance, propulsant les cathares dans la mythologie languedocienne. Ce sont ces deux livres qui font sortir l'hérésie de l'oubli, et lui crée un héritage ésotérique imaginaire. Enfin arrive l'émission télévisée du 29 mars 1966, *La caméra explore le temps*, d'André Castelot et Alain Decaux. « *Elle enflamme les téléspectateurs français, qui prennent fait et cause pour les parfaits brûlés vifs, figures de tous les opprimés du XIIe siècle à nos jours et représentants exemplaires de la nation occitane* » (J.L. Biget)

## Sources du XIIIe siècle

Les quelques textes authentiques retrouvés à ce jour, émanant des cathares : trois *Rituels* l'un en langue d'oc (celui de Lyon), les autres en latin (ceux de Florence et de Dublin), et deux traités de théologie, dont *Le livre des deux principes* nous renseignent exactement sur leurs croyances, et leurs pratiques religieuses. Ils ont été traduits et commentés par René Nelly, Jean Duvernoy, depuis les années 60. Ces nouvelles études ont lancé la relecture critique des études antérieures.

Il existe aussi un vaste corpus documentaire, soit laissé par leurs adversaires : *Historia Albigensis* (Pierre des Vaux de Cernay), ou registres d'inquisition (Bernard Gui, Jacques Fournier), sans objectivité on s'en doute, soit pour le côté occitan : la *Chronique* de Guillaume de Puylaurens, *La chanson de la croisade des Albigeois* (Guillaume de Tudèle). On dispose là, même s'il est fragmentaire, d'un formidable gisement d'informations sur la société languedocienne du XIIIe siècle. Pour ne citer que les principaux, du XIIIe siècle.

## Le XIIe siècle : de 1119 à 1167

En 1119, le concile de Toulouse traduit l'inquiétude de l'Eglise romaine. Un peu plus tard, les prédicateurs cisterciens dénoncent un Midi rongé par l'hérésie, la localisent dans le Toulousain, la Gascogne et la Provence. Le comte de Toulouse

Alphonse Jourdain est accusé de tolérer l'hérésie sur ses terres. St Bernard lui adresse une lettre lourde de menaces, avant de venir prêcher lui-même. Le comte l'oriente vers les terres de Trencavel, vicomte d'Albi, Carcassonne, Agde et Béziers son ennemi le plus gênant. Bernard vient en effet près de Lavaur, à Verfeil, où il est très mal reçu. En partant, il aurait lancé ces mots : « *Verfeil, que Dieu te dessèche !* »

Depuis 1142, les comtes de Toulouse sont en guerre avec les Trencavel, lesquels vont entretenir un subtil et versatile jeu d'alliances avec les puissants voisins : le roi d'Angleterre, et le roi d'Aragon. Le comte de Toulouse vaincra d'abord grâce au roi de France dont il est le vassal.

Ce qu'on appelle aujourd'hui de façon plus poétique qu'historique « pays cathare » est constitué au XII<sup>e</sup> siècle de petites unités de peuplement, très différentes les unes des autres. Le système féodal à son apogée fait que tous les seigneurs concernés ont des liens de vassalité selon un système pyramidal complexe. L'homme médiéval aime le concret : le contrat de vassalité se marque par un hommage rendu à genoux devant le suzerain. C'est ensuite un serment de fidélité, et une assistance militaire quand il en a besoin, l'ost (40 jours de service consécutifs). L'Eglise elle-même est intégrée au système, mais dans la croisade contre les Albigeois, va passer au-dessus des suzerains normaux et déclarer déchus pour les déposséder les seigneurs qui protègent l'hérésie.

### **Le Midi féodal avant la croisade - carte**

C'est dans ce contexte de tension politique que le concile réuni à Tours (sur les terres d'Henri II Plantagenêt) en mai 1163 désigne le Toulousain comme principale terre d'hérésie. Un mois plus tard, la paix est signée entre le comte de Toulouse Raymond V et le vicomte Raymond Trencavel, soucieux de ce péril plus grave.

Tous deux assistent en 1165 à l'assemblée judiciaire contre les Bons Hommes de Lombers (Tarn), organisée par l'évêque d'Albi. Devant les principales autorités religieuses et laïques de la région, l'évêque de Lodève Gaucelm, théologien antihérétique réputé, interroge, juge et condamne comme hérétiques les *Bons hommes* de Lombers.

A peine deux ans plus tard en 1167, à Saint-Félix de Lauragais, se réunit un concile cathare, sous la présidence d'un Père bogomile, Niquinta, (ou Nicetas), venu de Constantinople.

Ce qu'on peut retenir de la situation au XIIIe siècle, d'après la charte du concile de Saint-Félix :

- Les Eglises cathares occitanes sont en pleine expansion, et elles s'organisent.
- Un haut dignitaire bogomile vient d'Orient pour ordonner ou réordonner les évêques, et exhorter les Eglises dissidentes à vivre en bonne harmonie.
- L'évêché de Carcassonne étant créé, on procède à un acte de bornage pour délimiter les Eglises de Toulouse et de Carcassonne.
- On apprend enfin que le baptême par imposition des mains s'appelle le *consolamentum*, le *consolament* en occitan. Et qu'il représente pour les cathares, le lien qui les unit entre eux jusqu'à l'Eglise des origines, celle du Christ et des apôtres. C'est une des raisons de la venue de Nicetas.

### **Bons hommes et Bonnes dames**

On entre en catharisme par un sacrement d'ordination (consolament), comme on entre chez les bénédictins ou chez les cisterciens. Mais l'obligation du travail manuel afin de vivre de son produit (la mendicité est exclue), induit ce phénomène particulier des *maisons d'hérétiques*, comme dira l'Inquisition. Ce sont à la fois de petits couvents et des ateliers d'artisans. On y fait son salut en y vivant du fruit de son travail. On y entretient la foi des fidèles par la prédication, on y recueille les malades pour leur donner le sacrement des mourants et veiller sur leurs derniers instants. On y fait aussi l'éducation spirituelle et professionnelle des enfants confiés par leurs parents. Bref, on y a charge d'âmes. On pourrait dire qu'un Bon Homme est à la fois un moine et un curé de paroisse. Ces maisons, souvent de petites communautés, sont disséminées dans les villes et les villages, créant une relation tout à fait nouvelle entre l'homme et l'Eglise.

A la tête de chaque maison, il y a un ancien, ou une prieure. La règle les oblige, surtout les hommes, à prêcher où on les demande, et même sur les places publiques. D'ailleurs Saint-Dominique a fondé, pour les combattre avec leurs propres armes, l'ordre des *Frères Prêcheurs*, cela dit assez leur efficacité ! Le *Pater* est leur prière. Le texte en est semblable à celui des catholiques, à deux exceptions près : l'adjonction de la doxologie grecque : « A Toi appartient le Royaume, la puissance et la gloire, dans les siècles des siècles, Amen », et l'expression *pain suprasubstantiel* à la place du *pain quotidien* dans lequel ils voyaient un pain matériel, de corruption.

## La société cathare : organisation

Au-dessus des anciens se trouvaient les diacres, qui avaient sous leur autorité un ensemble de *maisons*. Contrairement à une légende romantique, il n'y a jamais eu de diaconesses cathares. Le diacre devait visiter chaque communauté une fois par mois, et accomplir avec ses membres le rituel de l'**apparellament**, qui était une confession collective, avec pénitences assorties de jeûnes et de prières. On connaît nominativement les diacres successifs de plusieurs dizaines de territoires, pour le pays entre Toulouse et Carcassonne, sur lesquels la documentation abonde dans les registres d'inquisition. Chacune de ces circonscriptions correspondait à peu près à une seigneurie de haut rang ou, ce qui revient à peu près au même, à un canton actuel.

Au-dessus des diacres, l'évêque est assisté de deux coadjuteurs, le *fiils majeur* et le *fiils mineur*. Et il gère son diocèse de façon autonome et indépendante, car ils ne reconnaissent pas d'autorité supérieure, du type pape. Quand l'évêque vient à mourir, le *fiils majeur* lui succède, le *fiils mineur* devient *fiils majeur*, et l'on choisit un nouveau *fiils mineur* parmi les diacres en activité.

Autour du clergé gravite la masse des simples fidèles, les *croyants des hérétiques*, suivant la formule inquisitoriale. Ils n'ont aucune autre obligation, s'ils sont sincères, que de saluer les religieux par la triple gémulation (ce qui est traduit comme geste d'*adoration*, par les inquisiteurs), accompagnée de la demande de bénédiction, le **melhorament** (amélioration), et d'assister à la prédication dans une *maison*, ou chez un particulier. De même ils partagent le *pain béni* de la *sainte oraison*, et échangent avec eux le baiser de paix, dit *la Paix*. S'ils n'ont pas eu de leur vivant la vocation religieuse, ils doivent recevoir le sacrement le **consolament**, sur leur lit de mort. Dans les temps d'insécurité, les croyants s'engageaient par la **convenenza**, à recevoir le **consolament** avant de mourir, même s'ils étaient inconscients.

## Règles de vie

Du fait du sacrement d'ordination qui leur est conféré au terme de leur noviciat, les religieux cathares se doivent d'obéir à une règle bien précise, qui n'est rien d'autre qu'une règle monastique particulièrement sévère. Obsédés par le respect de la pureté et par le rejet du pouvoir temporel, ils élaborent leur propre modèle, inspiré de la tradition apostolique la plus archaïque, unique détentrice du salut, selon eux.

Aux vœux de pauvreté et de continence, à la promesse de pratiquer toutes les vertus chrétiennes (ne pas tuer, ne pas jurer, ne pas mentir, ne pas faire de tort à son prochain, etc.), s'ajoutent l'engagement de ne plus jamais manger de nourriture carnée (viande et produits dérivés), et celui de vivre du travail de ses mains. Cette dernière, la plus originale, trouve sa justification chez Saint-Paul : « *Nous vous exhortons, frères ... à travailler de vos mains, comme nous vous l'avons recommandé* » (1 Tess.4, 10-11) ; « *Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus* » (2 Tess. 3, 10)

### **Points de rupture avec l'ordre établi en féodalité**

Dans la société médiévale, on sait que le travail est frappé d'infamie, et abandonné à l'ordre des *laboratores* (laboureurs), alors que celui des chevaliers et des gens de prières (*bellatores* et *oratores* = noblesse et clergé) en sont dispensés. Quand les moines travaillent, c'est par mortification. L'Eglise cathare, elle, valorise l'activité manuelle, par souci de fidélité aux apôtres. Cela ne prêterait guère à conséquence, si les nobles une fois ordonnés, ne se contraignaient à une telle observance. Il y a là une rupture d'autant plus radicale avec les mentalités et les structures sociales de l'époque que l'Eglise cathare, prônant la non violence absolue, dénie à la noblesse le privilège de porter les armes et le droit de se livrer à la guerre ou à la chasse, toutes choses dont seigneurs et chevaliers font leur deuil dès qu'ils sont ordonnés. Ce clergé hérétique présente en fin de compte une remarquable spécificité.

Les Bons hommes ont trouvé asile et protection dans les bourgs castraux, ont été défendus par la petite noblesse et les élites villageoises. Dans les villes, au XIIe siècle, l'oligarchie et la bourgeoisie accroissent leur pouvoir politique. Ce pourrait être pour exprimer leur désaccord avec l'augmentation des pouvoirs des seigneurs féodaux qu'elle aurait adhéré à l'hérésie.

### **Un seul sacrement : le *Consolament***

Baptême d'Esprit et de feu

Les cathares n'ont qu'un seul sacrement, qui tient lieu et place de tous les sacrements de l'Eglise catholique, sauf celui de l'Eucharistie, auquel ils se refusent de croire.

Il est à la fois baptême, confirmation, pénitence, ordination, mariage (mais dans un sens mystique particulier), et enfin extrême-onction. Ce *consolament* signifie



en occitan consolation. On l'appelle ainsi parce qu'il est réception du Paraclet, le Saint-Esprit consolateur. L'infusion de ce dernier s'opère par imposition de l'évangile de Jean et des mains de l'officiant sur la tête du récipiendaire.

Le croyant ne peut recevoir le *consolament* qu'en deux occasions bien précises : soit pour entrer en religion, soit avant de mourir. C'est un *baptême spirituel*, on dit aussi *baptême d'Esprit et de feu* par référence aux langues de feu par lesquelles les apôtres reçurent le Saint-Esprit à la Pentecôte. Dans les deux cas, le croyant s'engage, mais dans le cas d'un malade venant à guérir ? Certains entrent à vie dans une maison, d'autres retournent au siècle, et seront à nouveau *consolés*. Le Rituel cathare occitan conservé à Lyon prescrit : « Que chacun sur ce point suive sa volonté ».

### **L'ascèse - Page avec poisson**

Le trait souvent retenu comme caractéristique, et retenu contre le catharisme, c'est l'ascèse, notamment le refus catégorique de la chair. Le jugement hâtif des détracteurs les a conduits à les accuser de vouloir vouer l'humanité à l'extinction. Or, seuls les membres du clergé cathare prononçaient le vœu de chasteté, alors que les simples fidèles menaient une vie normale, ayant des enfants et mangeant de la viande. La réforme grégorienne vient à peine d'instaurer le célibat des prêtres, et d'instaurer le sacrement de mariage. Les Cathares vivent comme les moines catholiques, mais au cœur des villes et villages. On sait aussi que parmi les religieux cathares, un certain nombre se faisaient ordonner après leur veuvage, après avoir élevé de nombreux enfants... Comme Esclarmonde de Foix, Blanche de Laurac, célébrées par la poésie et le roman.

Les religieux cathares faisaient trois carêmes par an, et chaque semaine le lundi, le mercredi et le vendredi étaient jeûnés au pain et à l'eau. Le catharisme n'a pas inventé cette pratique, courante chez les anachorètes du premier monachisme, pour ses vertus illuminatrices, et aussi comme moyen de réfréner ses désirs trop humains.

Bernard de Clairvaux, qui se privait de viande par discipline reprochait aux cathares de le faire pour de « mauvaises raisons ». Ces raisons étaient la conséquence logique de leur théologie de la création, car outre ses motifs moraux, disciplinaires, l'abstinence de toute nourriture carnée et de ses dérivés trouve une justification métaphysique dans le dualisme.

## **La question du dualisme : tympan de Sainte-Foy ?**

Au Moyen Age, tout le monde est plus ou moins dualiste, tout le monde croit en Dieu et au diable, au paradis, et à l'enfer. Il suffit de regarder un tympan d'église romane, ou des fresques représentant le Jugement dernier !

Pour les simples chrétiens, l'Eglise des Bons hommes de leur village, même si elle est qualifiée d'hérétique, peut apparaître comme la véritable Eglise du Christ et des apôtres, puisqu'elle assure le salut des âmes.

C'est à partir des accusations anti-cathares de l'Eglise romaine qu'a été créé le rapprochement dualisme/manichéisme.

Dans le Traité de l'évêque cathare Jean de Lugio, écrit vers le milieu du XIIIe siècle *Liber duobus principiis*, (Le livre des deux principes), le dualisme s'explique en opposant au Dieu d'amour des Evangiles, le prince de ce monde, Satan, mais aussi leurs deux créations. Dieu est tout puissant dans le Bien, exclusivement. Sa toute puissance est limitée par son infinie bonté. Il ne peut sans se contredire permettre le Mal, car il n'est qu'amour. Il est donc nécessaire d'imaginer un principe distinct créateur du monde où se manifeste le Mal. Ce principe est représenté par Lucifer, Prince des Ténèbres. Mais distinct ne veut pas dire égal. Il est principe corrupteur, destructeur permanent de la Bonne Création. Face à l'Esprit, il « invente » la Matière, pour faire tomber l'Esprit en l'y attirant ; face à l'Eternité, il « invente » le Temps, pour que tout se corrompe dans la durée.

## **Chute des anges**

Par son âme, l'homme participe du Royaume de l'Esprit, de la Bonne Création. Par son corps, du Monde, de la Création mauvaise. C'est, disent les cathares, le « monde du Mélange ». Et celui-ci s'est constitué lors de « la grande Perturbation », c'est-à-dire la Chute, qu'ils exposent à travers plusieurs mythes. Le diable a péché le premier, en voulant égaler en puissance Dieu le Père. En péchant par orgueil, il est expulsé du ciel, et il entraîne avec lui d'autres anges qu'il finit par emprisonner dans des « tuniques de peau », corps de chair responsables du péché commis ensuite par le premier couple. C'est ainsi que le Malin a jeté les âmes sur la « terre d'oubli » où elles n'ont plus connaissance de leur origine ni de leur essence de « réalités venues du ciel ». Chaque âme a cependant laissé auprès de Dieu son double spirituel, auquel les cathares conservent le nom d'Esprit. Le salut s'opère par la réunion de l'âme et de l'esprit, en quittant à la mort, sa prison de chair.

Les prisons que sont les corps se reproduisent et se multiplient par l'acte sexuel, qui ne saurait être qu'une diabolique invention propre à retarder le salut, c'est-à-dire le retour des âmes auprès de Dieu. Le péché originel n'est rien d'autre que la fornication. Or les animaux aussi, sauf croit-on alors les poissons, naissent d'un coït : leur chair est donc par essence impure.

Pour sauver les hommes de ce péché, Dieu envoie son fils Jésus révéler aux hommes comment accéder à la connaissance de la nature divine de leur âme : c'est le baptême spirituel par imposition des mains, ou *consolament*. L'ascèse prépare la libération de l'âme. Faute de baptême, ou à cause d'une préparation insuffisante, l'homme verra son âme passer dans un autre corps.

La connaissance salvatrice est de caractère initiatique, c'est une gnose, et elle ne peut venir que de l'Esprit Saint. Les cathares disent qu'ils la tiennent sans interruption des Apôtres, donc du Christ lui-même.

La mission du Christ n'est pas de rédemption, mais de transmission d'un message. Ils buttent sur sa nature véritable, sa place dans la Trinité, comme sur l'Incarnation.

### **Le pain de la Sainte Oraison**

Du rejet du corps, œuvre diabolique à l'origine du péché, s'ensuit en bonne logique, le rejet cathare de la croyance dans l'Incarnation du Fils de Dieu, ainsi que de la rédemption de l'homme à travers la Passion et la mort du Christ en croix. Pour eux, le Christ n'a eu qu'une apparence humaine. N'étant pas réellement homme, il n'est pas réellement mort sur la croix. Ils respectent la Passion, sorte d'accident, victoire provisoire du mal, mais ne vénèrent pas la croix, instrument du supplice. « Si on avait pendu ton père, disent-ils, adorerais-tu la corde qui l'a fait mourir ? »

La Passion et la mort du Christ étant commémorées dans le sacrement de l'Eucharistie, celui-ci est également contesté. En souvenir de la dernière Cène, où le Christ avait partagé le pain avec ses disciples, les cathares pratiquent la bénédiction du pain, rite journalier qui ouvre le repas. Mais ils ne reconnaissent pas l'eucharistie.

L'Eglise cathare propose donc un retour aux sources des temps apostoliques. Le fait que de très petites communautés aient vécu dans des maisons disséminées dans chaque ville a certainement joué un rôle économique et social. Vu la quasi absence de monastères féminins dans le Midi, les maisons de Bonnes femmes ont pu combler ce vide en proposant des lieux de vie religieuse,

non seulement aux femmes de l'aristocratie, mais à celles de milieux plus défavorisés, qui souhaitaient mener une vie consacrée.

### **Château cathare ou castrum ? Carte touristique**

Il est paradoxal aujourd'hui de chercher un passé hérétique en visitant les forteresses vantées dans les dépliants touristiques. Car ces châteaux si attirants, sont des forteresses royales, rebâties, agrandies, réaménagées après la conquête française, sur l'emplacement d'anciens petits castra (villages fortifiés), face aux territoires catalans. On est sûrs que Peyreperouse ou Puylaurens n'ont joué aucun rôle dans l'histoire du catharisme, et ce n'est sans doute pas le même Quéribus qui a servi de refuge à l'évêque cathare Benoît de Termes au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Qu'importe, les touristes visitent un « pays cathare » labellisé, devenu un outil de promotion pour toutes sortes de produits du terroir ; et peu importe si les cathares ne buvaient pas de lait et ne mangeaient pas de viande, le mot cathare a remplacé celui d'Occitanie, celui d'un territoire et d'une culture. Les forteresses sont belles, en plein ciel, et méritent une visite, cependant l'histoire vraie et authentique, se situe dans les ruines du castrum retrouvées par les archéologues.

### **Encastellamento : Bram, Cabaret**

Le castrum, c'est le vrai château cathare, comme le village fortifié de Cabaret (cab arets, la tête de bœuf), fouillé par l'archéologue Elise Gardel. Les habitants ont dû fuir, laissant tout derrière eux, vers 1230-1240. Dans une maison, un foyer avec ses bûches de chêne, une oûle brisée, une coquille d'œuf, une arête de poisson, témoignent de cette hâte. Après leur départ, on a détruit leur village, et les quatre tours royales de Lastours se sont dressées, où ont habité quelques hommes d'armes, sergents et officiers royaux dépendant de la nouvelle sénéchaussée de Carcassonne.

Corrigée par l'avancée de l'archéologie médiévale, l'image des véritables châteaux cathares s'en trouve modifiée. Ce sont des bourgades fortifiées d'un large arc occitan, entre Toulouse, Albi, Foix ou Béziers, qui ont donné aux Eglises cathares les assises où vivre en paix, avant que les armées de l'Eglise et du roi n'en décident autrement. Laurac, Fanjeaux, Alaigne, Montégut, La Force, Bram, Le Mas Sainte-Puelles, Saint-Félix de Caraman, Aragon, Hautpoul, Miraval, Cabaret, tous ces villages et bien d'autres se sont enroulés autour de la vieille tour du seigneur, ou de l'église, sur soixante pas dessinant une « paix de

Dieu ». Ce phénomène que l'on appelle *encastellamento*, « enchâtellement » en Français, est connu de l'Italie à la Gascogne, favorisant probablement au XIII<sup>e</sup> siècle, l'expansion du catharisme à travers toutes les couches de la société.

### **Troubadours et vie de cour, société civile**

Le catharisme n'a pas été un phénomène de grande ville, dont les élites ont été peu touchées. Il est celui de la petite noblesse populeuse des campagnes. Dans le castrum, toutes les classes vivent ensemble. Le seigneur ne s'impose pas à la tête d'une société pyramidale comme dans le nord. Ici, des coseigneurs se partagent, par un droit coutumier d'origine romaine, fief et seigneurie, à travers les générations, femmes comprises. Ces chevaliers modestes font encore la mode au cœur d'une société où ils sont imités par une bourgeoisie marchande et consulaire de plus en plus organisée.

Par ailleurs, cette **classe noble et pauvre est naturellement tolérante** envers une Eglise qui n'exige pas de dîmes, même si elle accepte des dons. L'adhésion au catharisme résulte aussi d'un anticléricalisme certain. Pendant ce temps, les villes se développent, l'activité commerciale favorise l'émergence de nouvelles catégories sociales, cherchant à s'affranchir des tutelles seigneuriales. Le pouvoir est désormais partagé entre la classe noble appauvrie, les « élites du savoir » qui font la mode, une noblesse de cœur et de *paratge*, et les nouvelles « élites de l'argent », la bourgeoisie urbaine. Les différentes classes sociales se sont rapprochées, ce qui favorise le partage des idées.

C'est aussi un monde où existent de puissantes aspirations à la beauté, à la bonté, à la tolérance. Les Juifs, par exemple, y avaient leur place. Banquiers prospères à Toulouse, ils ont des droits fonciers et ont accès aux charges administratives importantes.

Cette Eglise dissidente ne se présente donc pas en Languedoc comme l'héritage anachronique de la réforme grégorienne, mais comme une alternative à la mode, accessible et commode, crédible et douée de raison. Sans l'adhésion des classes sociales aisées, le catharisme aurait pu rester un phénomène marginal réservé à un monde de clercs, comme en Rhénanie ou en Champagne.

A la veille de la croisade, le catharisme semble profondément implanté à travers toutes les couches de la société, souvent porté par les femmes, au cœur des familles hérétiques. C'est ce que livrent en creux, plus tard, les archives de l'Inquisition.

## **Les Eglises cathares occitanes**

En 1204, Guilhabert de Castres, fils majeur de l'Eglise du Toulousain ordonne dans la maison qu'il tient publiquement quatre nobles dames, dont Esclarmonde de Foix, Aude de Fanjeaux dont la mère est déjà religieuse, Fays de Durfort, Raimonde de Saint-Germain. Quarante six personnes sont présentes, parmi lesquelles Raimond-Roger de Foix.

A l'Ouest de Fanjeaux, se trouve Laurac, qui est l'ancienne capitale du Lauragais. Blanche de Laurac, veuve du seigneur Aymeric de Roquefort s'est retirée dans sa maison avec l'une de ses filles, Mabilia. Une autre de ses filles, Navarre, épouse du seigneur de Servian, tient une maison à Dournes, en pays de Sault.

Peire Vidal décrit comme « impérial » le château de Montréal. Aujourd'hui, l'ensemble du village est dominé par une imposante collégiale.

Les pays d'Albi, Toulouse, Carcassonne, Mirepoix, Montauban, sont les hauts lieux d'une foi que l'on pense meilleure, plus chrétienne, plus efficace pour assurer le salut des âmes... Partout, les maisons de l'hérésie sont nombreuses et ouvertes.

On n'y adore pas la croix, on n'y prie pas la Vierge Marie et tous les saints, car on croit avant tout en un Dieu juste et bon : « le Père des bons esprits »  
Les enfants du catharisme, élevés dans la foi par leur mère et grand-mère, vont être à leur tour, tôt ou tard, de bons croyants cathares. Le destin des fils est celui de la résistance armée puis de la clandestinité. Pendus, égorgés, emprisonnés, dépossédés de leurs biens, ils sont devenus *faydits*, mais prêts pour une reconquête. Le destin des filles est souvent le bûcher, soit qu'elles l'acceptent, soit qu'elles abjurent, par peur du feu, mais toutes bonnes croyantes engagées, fidèles, mises en lumière par les questions d'un inquisiteur fouillant leurs souvenirs.

## **Innocent III**

Sous le nom d'Innocent III, Lotario Conti accède à la papauté en 1198, à 38 ans. Il suit des études de théologie à Paris, puis de droit canonique à Bologne. A 21 ans, il est chanoine de St-Pierre de Rome, à 30 il est cardinal. C'est un grand érudit, juriste, doublé d'un théoricien politique aux vues larges et puissantes : la

théocratie pontificale lui doit d'avoir été théorisée et argumentée. Il est bien évident à ses yeux, que le pouvoir spirituel est supérieur au temporel. Durant ses dix-huit ans de règne, jugeant que « la direction du monde lui a été principalement confiée », il proclame la « plénitude du pouvoir » du Saint-Siège sur les souverains.

A partir de 1204, après avoir imposé son autorité à Rome, il intervient en Europe, pour réorganiser la chrétienté à sa guise, ce qui l'oppose notamment au capétien Philippe-Auguste. Son nom reste lié à la croisade contre les Albigeois, en terre chrétienne.

Sa première mesure intervient dès 1199 : par la décrétale *Vergentis in senium*, il déclare les hérétiques passibles des procédures et châtiments prévus par le droit romain pour crime de trahison, ouvrant la voie à la croisade en terre chrétienne et à l'introduction, dans le droit public, de mesures de grande envergure contre les hérétiques.

Ce travail disciplinaire incombe aux légats, mais les premiers résultats sont décevants. Fin 1203, Pierre de Castelnau et Raoul de Fontfroide. Leur première action est d'obtenir un serment de fidélité au pape et à l'Eglise des capitouls et représentants du peuple de Toulouse, pour contourner l'inertie du comte. Mais ils prêtent serment avec une restriction de taille : le maintien et le respect des libertés communales (cas à part dans le monde féodal). De plus le serment n'oblige pas à expulser les hérétiques.

Innocent III, en 1204, nomme au-dessus des deux légats, **un responsable suprême, Arnaud Amaury, abbé de Cîteaux**, et pour le soutenir Foulques de Marseille comme évêque de Toulouse. (Il deviendra un pourchasseur fanatique des cathares). Mais lorsque Foulques reproche au chevalier Pons de Roudeille de ne pas chasser les hérétiques de ses terres, celui-ci répond : « *Nous ne le pouvons pas. Nous avons été élevés avec eux, nous avons des cousins parmi eux, et nous les voyons vivre honorablement.* »

## **Dominique**

Alors que les légats fulminent des sentences d'excommunication en Languedoc, que les missions de contre-prédication des mêmes prélats tournaient en chahut, l'Eglise s'ouvre pourtant aux nouvelles spiritualités, récupère quelques unes de des formes de religiosité faisant la force de l'hérésie. Quelques Vaudois convertis (Durand de Huesca, Bernard Prim) se lancent dans la reconquête spirituelle, en suivant la pauvreté évangélique.

En 1206, se produit à Montpellier une rencontre qui va peser lourd sur la suite des événements. Un évêque espagnol, et le sous-prieur de son chapitre, qui étaient déjà passés par Toulouse auparavant, et eu connaissance de la situation, s'arrêtent au cours d'un nouveau voyage. Il s'agit de Diego d'Osma, et son compagnon Domingo. Les deux espagnols proposent aux légats une nouvelle méthode de prédication : il faut lutter avec les mêmes moyens que ceux employés par les hérétiques, « aller à pied, sans or ni argent », continuer de prêcher et d'enseigner « à l'exemple du divin maître », afin d'être plus crédibles.

Diègue renvoie sa suite et ses voitures à Osma et, restant avec Dominique, accompagne Pierre de Castelnau et Raoul de Fontfroide vers la ville de Servian, près de Béziers. Ils sont reçus par le seigneur Etienne et son épouse Navarre, fille de Blanche de Laurac, qui reçoivent librement dans leur *castrum*, les Bons chrétiens cathares, en particulier l'évêque cathare du Carcassès, Bernard de Simorre. Ils adhèrent probablement à leur foi.

Les prédicateurs catholiques entament un débat avec deux hérétiques, une controverse qui dure huit jours et dont Pierre des Vaux de Cernay affirme évidemment qu'elle tourne à l'avantage des catholiques. Diègue et ses compagnons vont ensuite à Carcassonne, et Verfeil, la ville maudite par Bernard de Clairvaux où ils provoquent d'autres discussions sur les Ecritures. Quelques années plus tard, Etienne de Servian abjure toute hérésie, mais sa femme reste attachée à sa foi, et devient *Bonne dame*. Elle finira ses jours au castrum de Montségur en 1234.

## **Fondation de Prouilles**

L'exemple donné par les légats cisterciens rigides, ne suscite guère l'enthousiasme. Ces hommes qui prêchent le Christ en incarnant la richesse et l'opulence n'ont pas de crédibilité auprès des hérétiques. C'est ce que l'évêque d'Osma leur reproche, et c'est le contre-pied de leur attitude que prendront Dominique et ses compagnons en « imitant en toutes choses la prédication évangélique ». Celle-là même qui animait les hérétiques vaudois, et les Bons hommes. Mais le fossé était grand entre la vision romaine des Evangiles et sa lecture cathare. L'impopularité de Pierre de Castelnau est telle qu'il doit renoncer, et partir se réfugier dans l'abbaye de Maguelonne.

Diegue d'Osma et Dominique parcourent le Lauragais, mais leur prédication obtient peu de succès. Dans l'hiver 1206-1207, ils fondent au pied de la colline de Fanjeaux, où la quasi-totalité de la population est acquise au catharisme, un



couvent pour jeunes filles, au lieu dit « Prouilles » où se trouve déjà une chapelle dédiée à la Vierge Marie. L'évêque Foulques leur concède l'église et le terrain autour, « *Pour accueillir quelques femmes nobles que leurs parents à cause de leur pauvreté, confient aux hérétiques pour être instruites et éduquées.* »

Quelques dons de catholiques du pays arrivent, et dès le début 1207, un clerc de Pamiers et sa sœur se donnent avec tous leurs biens à Sainte-Marie de Prouilles, qui est ainsi le premier couvent dominicain avant la lettre (19 moniales), puisque l'ordre est fondé seulement dix ans plus tard.

C'est bien Dominique par son charisme, qui réussit là où les légats avaient piteusement échoué. Il convertit, ramène des cathares à la foi catholique. Certes, il y a quelques fausses conversions, mais aussi de durables repentirs, et même des abjurations collectives, comme à la faveur de la controverse de Montréal, au printemps 1207.

### **Controverse de Montréal – Ordalie du livre**

On ne sait qui provoque la rencontre, mais sans doute les cathares, qui viennent en force, afin de contrer l'action menée par Dominique. Entre autres sont là Guilhabert de Castres, avec à ses côtés Benoît de Termes, futur évêque du Razès, le diacre Arnaud Hot, le parfait de Verfeil Pons Jourda. Face à eux Pierre de Castelnau, Diègue et Dominique, et Raoul de Fontfroide.

D'un commun accord, on choisit quatre arbitres : deux chevaliers et deux bourgeois.

La controverse porte essentiellement sur l'Eglise catholique et sur le canon de la messe. Chaque partie met ses arguments par écrit, selon l'habitude médiévale. Ici se place dans le légendaire dominicain un épisode aussi miraculeux que célèbre : on décide de faire subir l'ordalie aux deux libelles, et on les jette au feu. Celui des cathares brûle aussitôt. Celui qu'avait écrit Dominique jaillit trois fois hors des flammes, indemne. Lors de l'instruction pour la canonisation de Dominique, on rajoute même un épisode : le livre jaillit du feu si violemment, qu'il va marquer une poutre du plafond. On la montre encore aujourd'hui, en partie calcinée, dans l'église de Fanjeaux.

Les arbitres refusent de se prononcer, mais une cinquantaine de conversions sont paraît-il obtenues.

Bien sûr, le récit de la partie adverse est différent, d'après la traduction d'un récit anonyme, faite par deux historiens protestants au début du XVIIe siècle :

les hérétiques sont vainqueurs de la controverse au sujet du canon de la messe, et « *c'est là que les évêques reçurent de la honte et du déplaisir* ».

On aurait cherché à prouver la supériorité de l'Eglise romaine par ce récit miraculeux, à défaut d'y arriver par la parole.

Tout ne se passait pas toujours si bien, car on prête à Dominique cette menace prophétique : « *Là où ne vaut la bénédiction vaudra le bâton. Nous exciterons contre vous les princes et les prélats, et ceux-ci, hélas ! convoqueront nations et peuples, et un grand nombre périra par le glaive... C'est ainsi que prévaudra la force, là où la douceur a échoué.* »

### **Controverse de Pamiers**

Un autre débat contradictoire a lieu à Pamiers à quelques mois de cela, auquel participent des cathares, et des vaudois, autour de Durand de Huesca. C'est là qu'une des sœurs du comte de Foix, la cathare ou la vaudoise, on ne sait pas,, intervenant dans la discussion, se fait rabrouer vertement par un moine : « *Madame, allez filer votre quenouille, il ne vous sied pas de parler en de telles réunions...* »

La conférence terminée, Arnaud Amaury arrive, accompagné de douze abbés cisterciens, dont Guy des Vaux de Cernay, le futur évêque de Carcassonne, et autant de moines. Il forme des petits groupes qu'il lance sur les routes. C'est ainsi que Pierre de Castelnau gagne Toulouse, et sans crier gare, à la fin du mois d'avril, prononce l'excommunication de Raymond VI et jette l'interdit sur ses domaines, sentence confirmée par le pape peu après, assortie de la menace d'exposer en proie tous ses domaines s'il ne s'amende pas immédiatement. L'irruption de la guerre signe l'abandon des méthodes de persuasion de Dominique, qui commençait à peine à faire ses preuves.

Douze à treize conversions en deux ans, ce n'était pas suffisant pour le pape, dont l'angoisse et la certitude que l'hérésie ne peut être éliminée que par la force, va entraîner dominicains et franciscains dans une aventure qui dénature leur message. Les compagnons de François d'Assise ne deviennent ordre pastoral qu'après sa mort. La chance de Dominique, c'est de mourir en 1221, bien avant la création de l'Inquisition. Il est cependant le fondateur d'un ordre tout entier voué à la réfutation de l'hérésie, et à la défense de l'orthodoxie

## LA CROISADE DES BARONS : 1209-1218-1229

**La croisade est prêchée en 1208, et démarre en 1209. Le dernier château, Quéribus, se rend en 1255. Nous avons entre ces deux dates toute l'étendue du raid français sur l'Occitanie.**

La guerre qui se déclenche en 1209 est une guerre de religion, et on peut comprendre l'angoisse du pape qui voit des pans entiers de chrétienté lui échapper. Aucune mission de contre-prédication ou d'intimidation n'a réussi. L'hérésie accompagne l'anticléricalisme actif des seigneurs : les droits d'Eglise sont bafoués, spoliés, la dîme ne rentre plus, et surtout, cette hérésie a la prétention de se poser et s'organiser en contre Eglise. Ses prédicateurs connaissent l'Évangile mieux que le bas clergé catholique, dont les pratiques font tache.

Le pape en appelle à Philippe Auguste à plusieurs reprises, et aux barons de France :

*« Puisque aucun remède n'a d'effet sur le mal, que celui-ci soit extirpé par le fer (...) il faut que les sectateurs de la perversité hérétique soient écrasés par la vertu de votre puissance, et que les malheurs de la guerre les ramènent au moins à la notion de vérité... »* Le roi, occupé à lutter contre le roi d'Angleterre, n'entend nullement obéir au pape, et n'envoie aucune réponse. Au droit canonique qui, aux yeux de l'Eglise, légitime la croisade, Philippe Auguste oppose de façon incontournable le droit féodal, qui l'interdit.

### **Assassinat de Pierre de Castelnau**

Dix ans ont passé depuis l'avènement d'Innocent III, lorsque se produit un événement hors du commun. A l'aube du 14 janvier 1208, Pierre de Castelnau, qui vient d'excommunier le comte de Toulouse, s'apprête à franchir le Rhône en venant de Saint-Gilles, est tué d'un coup de lance dans le dos. Un écuyer de Raymond VI est arrêté, sans que l'on puisse savoir s'il a agi de lui-même ou sur ordre.

Il est pourtant peu probable que le comte ait commandité un acte pouvant déclencher une guerre, alors qu'il a déployé tant d'efforts jusqu'ici pour l'éviter. Il reste que l'assassinat de Pierre de Castelnau est, avec la complicité d'hérésie, le chef d'accusation retenu contre lui lors de ses procès successifs.

On a vu que Philippe Auguste traînait les pieds, car il voyait d'un très mauvais œil le droit d'ingérence que le pape se donnait dans les affaires de ses vassaux (puisque le comte de Toulouse, même lointain, restait un des grands vassaux du

roi des Francs. De plus, il est très occupé dans sa guerre contre les Anglais. L'assassinat du légat le met devant le fait accompli, il se doit de faire quelque chose. Alors il fait le minimum : il autorise trois de ses grands barons à se croiser, les comtes de Nevers, de Bourgogne et de Saint-Pol, qui eux-mêmes vont lever leurs vassaux et arrière-vassaux, le ban et l'arrière-ban. De nombreux chevaliers, harangüés par leurs évêques, picards, champenois, alsaciens et autres, vont se rallier, si bien qu'une grande armée est sur pied, prête à en découdre, au printemps 1209.

### **Appel à la croisade, 10 mars 1208**

Innocent III promet indulgence à qui pourfendra l'hérétique, il « expose en proie » les terres de Toulouse, Foix, et celles du vicomte Trencavel

*« En avant ! Chevaliers du Christ ! En avant ! Courageuses recrues de l'armée chrétienne ! Que l'universel cri de douleur de la sainte Eglise vous entraîne ! Qu'un zèle pieux vous enflamme pour venger une si grande offense faite à votre Dieu !... Appliquez-vous à détruire l'hérésie par tous les moyens que Dieu vous inspirera... Quant au comte de Toulouse, chassez-le, lui et ses complices, des tentes du Seigneur. Dépouillez-les de leurs terres, afin que des habitants catholiques y soient substitués aux hérétiques éliminés... »*

Une croisade est toujours au confluent de la convoitise et de la foi. Les seigneurs du nord veulent bien sûr prendre des terres, la dernière croisade date de 1202-1204, elle a été détournée vers Constantinople, mis à sac. Ceux qui ne sont pas engagés dans l'armée royale dans sa guerre contre les Anglais sont libres de tenter leur chance contre les comtés occitans.

D'autres seigneurs les rejoignent : Simon de Montfort, comte de Leicester, Philippe d'Alsace... Cette grande armée, réunie à Lyon en 1209, se scinde en deux pour fondre sur le Midi par la vallée du Rhône, et par le Quercy. Arnaud Amaury, abbé de Cîteaux, la voix et le bras armé du pape, chevauche en tête du plus gros contingent.

Une croisade, comme le service d'ost de la guerre féodale, c'est quarante jours tous les printemps, parfois un peu plus. La croisade s'arrête donc chaque automne, pour reprendre au printemps suivant, avec d'autres hommes.

### **L'humiliation de Raymond à Saint-Gilles**

Alors que l'armée se met en route, Raymond VI est convoqué à Valence, où il se présente en juin, conscient qu'il ne pourra éviter la guerre qu'en se soumettant à

toutes les exigences. On lui promet la levée de l'excommunication, et des deux principaux chefs d'accusation (protection des hérétiques, et assassinat de Pierre de Castelnau, s'il promet d'obéir en tout à l'Eglise, et de se soumettre à une cérémonie publique de pénitence et réconciliation. Il doit remettre en gage sept châteaux du pays rhodanien : Oppède, Mornas, Beaumes, Roquemaure, Fourques, Montferrand, et Largentières.

La cérémonie doit avoir lieu à Saint-Gilles, berceau même de sa dynastie, devant le portail de la nouvelle basilique encore en travaux, et Pierre de Castelnau étant inhumé dans la nouvelle crypte.

Raymond va bien sûr jurer de se conduire en fils dévoué de l'Eglise catholique, en réparant tous ses torts, et en combattant l'hérésie, sous peine d'être à nouveau excommunié, et dépouillé de ses terres. Sa prise de croix peut se lire comme une honteuse capitulation, mais à l'inverse comme une manœuvre pour mettre ses possessions à l'abri, puisque dorénavant protégées par le pape.

Trencavel voudrait se soumettre lui aussi, mais Arnaud Amaury refuse. Tout se passe comme si le légat, d'humeur belliqueuse, avait voulu garder un territoire à piller pour légitimer l'opération. Le pauvre Trencavel va donc faire les frais des manœuvres de son oncle. Raymond VI ignorait cependant le plan subtil donné par Innocent III à ses légats : diviser l'adversaire, commencer par abattre les plus faibles afin d'isoler Raymond. Il ignorait aussi certainement qu'une autre armée de croisade s'était déjà mise en marche, à l'Ouest de ses Etats, composée de nobles et de prélats du pays d'Oc (Auvergnats, Quercynois, Gascons...)

## **La croisade victorieuse, de l'été 1209 à fin 1212**

Les exploits du contingent de l'Ouest commencent par le bûcher de Casseneuil, en Agenais, ceux de l'armée du Languedoc par le massacre de Béziers. Du point de vue des croisés, la croisade commence bien !

Béziers est une place forte que le vicomte met en défense, avant de se rendre à Carcassonne pour faire de même. Il ne croit pas que Béziers puisse tomber. Les croisés, arrivés le 21 juillet, exigent qu'on leur remette les hérétiques de la ville, s'ils ne veulent pas périr avec eux. Ultimatum rejeté par les Biterrois : « *Nous nous laisserons plutôt noyer dans la mer* », dit la *Canso*. Ici, il n'est pas d'usage de renier des citoyens à cause de leurs opinions religieuses, et surtout, on entend rester fidèle au seigneur régnant. Mais des imprudences, un peu de forfanterie font que des Biterrois ouvrent une porte pour provoquer les croisés. Les ribauds de l'armée les poursuivent, s'infiltrèrent dans la ville, qui est envahie. La

chevalerie alertée se précipite, voulant sa part du butin. La tragédie se déroule le 22 juillet, jour de la Sainte-Madeleine. La population est massacrée

La croisade commence par un coup de tonnerre, qui répand l'effroi dans le pays. Les chroniques racontent un massacre épouvantable. Le troubadour Guilhem Figuèira en parle encore, en 1240 :

*Rome, depuis toujours on dit de vous  
Qu'à force de tonsure votre tête se réduit  
Moi je pense et je crois que vous auriez bien besoin  
Rome, qu'on vous enlève le cerveau  
Car vous portez vilain chapeau  
Vous et Cîteaux, qui à Béziers avez fait faire  
Si effroyable boucherie.*

Un chroniqueur (Césaire de Heisterbach, moine cistercien allemand) rapporte que les croisés, aux portes de la ville auraient demandé au légat comment se comporter en face de la population : comment, au bout de l'épée, distinguer un hérétique d'un bon catholique ? « **Massacrez-les, car le Seigneur connaît les siens !** » leur répond-il. Réplique fameuse, traduite au XXe siècle par « *tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens* » longtemps considérée comme douteuse, mais probablement authentique. Elle est en effet construite sur une savante citation d'Écriture (un passage du livre des Nombres, 16,5 : « Le Seigneur connaît les siens », lui-même utilisé par St Paul dans sa deuxième épître à Timothée, 2,19, et glosé au Moyen Âge dans un sens anti-hérétique), donc bien à sa place dans la bouche d'un abbé cistercien.

En outre, et c'est incontestable, le chef spirituel de la croisade écrit au pape : « La vengeance de Dieu a fait merveille, on les a tous tués... »

Une fois Béziers pillée et incendiée, l'armée se dirige vers Carcassonne, qui tombera très vite, puisque le siège dure quinze jours, du 1<sup>er</sup> au 15 août. Manque d'eau... Presque toutes les places fortes tomberont de la même manière, dans les étés brûlants du Midi.

## **Carcassonne**

Les croisés commencent par investir les faubourgs, et les berges de l'Aude, coupant l'accès à tout point d'eau. Le roi d'Aragon en personne, vient proposer sa médiation avec Trencavel, car il est son suzerain, et a toutes les raisons d'être inquiet des événements. La croisade déstabilise tout l'espace géopolitique nord – pyrénéen, et entraîne d'énormes difficultés diplomatiques. Pierre II ne peut

apporter d'aide à son vassal, sous peine d'être accusé de complicité, et ses troupes sont mobilisées en Espagne contre les Sarrasins.

Trencavel pourrait partir libre, avec onze chevaliers de son choix et livrer aux croisés la ville et le reste de la population. Le vicomte refuse : « *J'aimerais mieux me faire écorcher vif* ». Pierre repart en Catalogne.

Le siège continue, le faubourg méridional est pris après de rudes combats, et les croisés envoient un parlementaire à Trencavel, qui sort pour parlementer. On ne sait pas si Trencavel s'est lui-même remis en otage contre la promesse que la population de Carcassonne serait épargnée, ou s'il a été victime d'un traquenard. Toujours est-il qu'il est jeté dans une basse-fosse, que les croisés occupent la ville aussitôt, après en avoir chassé tous les habitants en chemise ou en braies... C'est contraire aux lois de la chevalerie, mais c'est la loi du plus fort.

### **Bilan de la guerre éclair**

Un prince fauteur d'hérésie vient d'être abattu, ses deux plus puissantes villes conquises, le tout dans la plus parfaite légalité canonique.

La sanction juridique suit : déchéance du prince vaincu, confiscation de ses domaines par l'Eglise

Dévolution de ses titres et ses biens par l'Eglise, à celui qui les voudrait. C'est alors que la vicomté échoit à un modeste seigneur de la vallée de Chevreuse, Simon de Montfort, remarquable chef de guerre. Un homme qui va s'identifier totalement à sa mission, qui suscite l'attachement sans réserve de ses hommes, et envers qui les Occitans n'auront pas de mots assez durs. Il va bien sûr se battre pour obéir au pape, mais aussi pour son compte.

Trencavel meurt en captivité le 10 novembre 1209. Un accord est signé avec sa veuve pour une cession juridique du comté, contre une rente à vie. Son fils Raimond est confié à la garde du comte de Foix. Un peu plus tard, Simon rencontre le roi d'Aragon, mais celui-ci refuse l'hommage du nouveau vicomte de Carcassonne.

Montfort établit sa base à Carcassonne, d'où il part pour d'autres conquêtes. Dès l'automne 1209, on assiste au ralliement prudent de quelques villes : Albi, Castres, mais les anciens vassaux de Trencavel se révoltent

### **La guerre des châteaux**

Selon les règles féodales, ils doivent prêter serment à leur nouveau maître catholique. Ceux qui s'y refusent, seront poursuivis par la force des armes.

Donc, l'achèvement de la conquête militaire, légitimé sur le plan religieux par la nécessité de rétablir l'unité de la foi catholique, sera légalisé par le droit féodal.

La croisade garde son statut de guerre sainte génératrice d'indulgences pour ceux qui s'y engagent le temps de l'ost (sans obligation de résultat). Mais elle va pouvoir s'étendre, en toute légalité canonique, à des terres sur lesquelles on n'a jamais vu d'hérétiques. Il suffit qu'un seigneur se porte au secours de ses voisins pour qu'il soit désigné comme complice, et susceptible d'être dépouillé à son tour.

C'est par ce biais que la croisade va très vite signifier l'implantation par la force en plein pays d'oc, d'une noblesse française. Elle pourra se retrancher à son gré derrière le droit féodal ou le droit canonique afin de légitimer son action. Ainsi durant vingt ans, c'est une sorte de rouleau compresseur juridique et militaire contre lequel ses adversaires ne pourront pas s'opposer valablement, faute de moyens militaires suffisants.

C'est d'abord en juin le siège de Minerve, qui capitule après cinq semaines. 140 cathares préfèrent le bûcher à la conversion : « *Ni la mort ni la vie ne pourront nous séparer de la foi à laquelle nous sommes attachés* ». Aujourd'hui, le monument de Jean-Luc Séverac rappelle cet épisode, une colombe, dans une roc évidé.

La prise et le bûcher de Minerve marquent les esprits, mais il reste deux forteresses réputées imprenables : Cabaret et Termes, défendus par de farouches barons, Pierre Roger de Cabaret, et Raimond de Termes. Les croisés sont nombreux, et les nouveaux renforts arrivent pour leur quarantaine. Le siège dure deux mois, jusqu'à ce que le manque d'eau contraigne Raimond à négocier la reddition. Il promet de livrer son château, à condition de conserver toute sa terre et de récupérer son château à Pâques. Le traité est signé, mais Raimond ne quitte pas la place, il promet de le faire le lendemain, car le temps change, et il sait que l'orage qui ne doit pas tarder sera violent. C'est ce qui se produit, la pluie tombe en abondance, remplissant les citernes. La place n'est pas rendue, et le siège reprend. D'après la chanson de la croisade, les assiégés s'enfuient dans la nuit du 22 au 23 novembre 1210, victimes de la dysenterie. Raimond de Termes est capturé, jeté dans une tour de Carcassonne, où il mourra trois ans plus tard. « *Lorsqu'on sut que Termes était pris, tous les meilleurs châteaux furent abandonnés. C'est ainsi que l'Albigeois fut conquis.* »  
Après Termes, Montfort prend Puivert en trois jours.

## **Conquêtes de l'Agenais et du Comminges**

La diplomatie ne perd pas ses droits, car l'évêque d'Uzès et l'abbé de Cîteaux supplient Pierre d'Aragon de recevoir Montfort comme vassal. Le roi accepte, et



on négocie même le mariage du fils aîné du roi Jaume, avec la fille de Montfort, Amicie. (Jaume n'a que trois ans, et on le confie à Montfort). Peu après, Le roi donne en mariage sa propre fille Sancie au jeune Raimond VII de Toulouse. Que le roi soit devenu le beau-frère à la fois du père et du fils scandalise grandement les croisés, en jouant sur les deux tableaux, il se rend « *hautement suspect* ».

Arnaud Amaury cherche à ouvrir Toulouse aux croisés, en faisant remettre à Raymond une charte contenant ses exigences. Outre la litanie habituelle : observer la paix, chasser les routiers, chasser les Juifs des charges publiques etc., Raymond et ses vassaux devront détruire leurs forteresses et livrer leurs domaines aux croisés. Les chevaliers devront vivre hors des villes, se vêtir de capes de pénitents et ne manger de la viande que deux fois par semaine. Un cens annuel de quatre deniers par feu sera levé au profit de la croisade. Quant à Raymond, il devra partir en Terre Sainte pour y demeurer aussi longtemps que le Saint-Siège l'estimera nécessaire.

Ces exigences si extravagantes sont rendues publiques dans tout le comté, suscitant un sentiment unanime de révolte contre la croisade, germe d'une forme de patriotisme local, qui ne fera que croître au fil des événements.

Au printemps 1211, sachant qu'un siège comme celui de Termes ou de Minerve pouvait recommencer, Pierre-Roger de Cabaret, décide de se rendre, et prend les devants. Il cède sa seigneurie à son prisonnier Bouchard de Marly, pris en otage depuis seize mois. En compensation, il reçoit une autre terre dans la région de Béziers. Le dernier verrou fixant les troupes de la croisade sur l'ex-domaine Trencavel vient de sauter, tout seul. Désormais, les ambitions de Montfort débordent de la vicomté de Carcassonne.

En mai 1211, a lieu le siège de Lavaur, qui dure un mois. C'est un important refuge d'hérétiques, et de faidits. Montfort se montre sans pitié envers ceux qui ont trahi leur serment d'hommage : Aimery de Montréal est en effet venu secourir la châtelaine de la ville, sa sœur Guiraude. Aimery est pendu, Guiraude est jetée au fond d'un puits, et son corps recouvert de pierres. Enfin on fait brûler dans un pré, « *une infinité d'hérétiques, avec une joie extrême.* » A Lavaur, quatre cents cathares sont brûlés vifs, et là aussi la vengeance de Dieu semble avoir fait merveille.

C'est ensuite le tour du castrum des Cassès, où soixante hérétiques sont brûlés vifs, après avoir refusé d'abjurer, comme à l'accoutumée. C'est une irrésistible avancée qui emmène les croisés devant Toulouse, puis dans le Quercy.

L'année 1212 est marquée également par une série de sièges : Touelles, Cahuzac, Gaillac, Rabastens, puis Hautpoul, dans la Montagne Noire, entre Castres et Cabaret, reprise de lieux soulevés, reddition de Moissac...

Il est devenu évident que le politique a pris le pas sur le religieux.

En novembre, Montfort fait édicter les 46 articles des « Statuts de Pamiers », par lesquels la vie juridique sera désormais calquée sur le mode en usage autour de Paris. Le conflit devient celui de deux cultures. L'intervention de l'Aragon est la seule chance de sauver Toulouse.

Raymond et Pierre décident d'aller exposer la situation au pape, Innocent III ordonne aussitôt, dans un souci d'équilibre, l'arrêt de la croisade et la restitution des terres injustement conquises.

### **Intervention de Pierre d'Aragon**

Pierre, dit le catholique, vient de remporter en juillet 1212 une grande victoire contre les sarrasins d'Espagne (Las Navas de Tolosa). Avec Raymond VI, il met au point le projet de fondation d'une vaste puissance occitano-catalane. Il répond à la demande d'aide de son beau-frère, mais il est surtout poussé par ses intérêts et l'ambition, car il rêve de créer un vaste royaume catalan, languedocien et provençal, avec pour capitales Toulouse, Marseille, Barcelone et Saragosse. La montée en puissance de Montfort contrarie ses projets. Il propose que Raymond VI soit exilé en Espagne, et la succession dévolue à son fils, le jeune comte, Raymond VII.

Le pape relance pourtant la croisade, sous la pression des croisés, tandis que Simon de Montfort rompt ses liens de vassalité avec Pierre II, et ravage la campagne avoisinant Toulouse.

### **Bataille de Muret**

Lorsque l'armée catalane a passé les Pyrénées et que vient le moment de la grande bataille, le 12 septembre 1213, l'affrontement a lieu à Muret, près de Toulouse. Malgré des effectifs inférieurs, c'est le méthodique Montfort qui l'emporte. « *Grands furent le désastre, et le deuil, et la perte...* » Pierre II est tué. Les milices de Toulouse sont massacrées ou se noient dans la Garonne. Conséquence immédiate, le grand royaume pyrénéen vole en éclats. Diplomatiquement, Montfort n'entreprend rien contre Toulouse, il n'y entrera qu'en mai 1215. On ne trouve aucune lettre du pape félicitant ses légats et S. de Montfort pour cette victoire de Muret.

Agitation et rébellion en Provence. Narbonne, Montpellier, Nîmes, refusent l'entrée à Montfort.

## 1214.

Raymond VI a demandé l'aide de Jean sans Terre, qui débarque à La Rochelle. Il vient soulever l'Agenais en faveur de son beau-frère.

Le légat du pape veut freiner les conquêtes de Montfort, se fait remettre le fils de Pierre, le petit Jacques 1<sup>er</sup> (cinq ans), maintenu comme otage, place Toulouse et Foix sous la protection de l'Eglise.

Toulouse se réconcilie avec Raymond.

De mai à septembre, Montfort fait campagne en Quercy et Périgord.

## 1215

Le 8 janvier, s'ouvre un concile à Montpellier, où les prélats locaux demandent à l'unanimité que l'on choisisse Montfort pour chef unique de tout le pays.

Refus du légat Pierre de Bénévent, la question est portée devant le pape, par l'archevêque d'Embrun. Raymond se rend aussi à Rome, de son côté. Une bulle papale annonce « l'absolution et la réconciliation » de Raymond VI et demande de pourvoir à ses dépenses. Néanmoins, l'usurpation de ses droits au profit de Montfort se poursuit avec la complicité du haut clergé local.

Sur place, Simon compte sur la politique du fait accompli. A la fin de l'hiver 1214-1215, Simon de Montfort est maître de fait d'un territoire allant de la Dordogne au Rhône, plus vaste que les possessions de son roi Philippe Auguste. Le 4 février, Foulques revient à Toulouse, et s'installe au château Narbonnais (palais comtal). Du coup, tout le clergé régulier et séculier rentre aussi dans la ville, ainsi que frère Dominique.

## Naissance de l'ordre des Frères prêcheurs

Il y est en tout cas le 25 avril 1215, car un riche toulousain lui fait don de l'héritage qu'il vient de recevoir : trois petites maisons adossées au rempart romain, proches du château narbonnais. Il s'y installe aussitôt avec six compagnons. L'évêque Foulques approuve dès l'été l'initiative de Dominique, l'institue officiellement prédicateur, ainsi que ses compagnons, alloue une part des dîmes du diocèse à leur communauté. La confirmation du Saint-Siège arrive après la mort d'Innocent III, par une bulle délivrée par son successeur Honorius III, le 22 décembre 1216. Un mois plus tard, en janvier 1217, une autre bulle change le mot *predicantibus* en *predicatoribus* : il s'agit bien de la naissance d'un ordre nouveau, celui des frères prêcheurs, que l'on nomme bientôt du nom de son fondateur, *les dominicains*.

Lorsque Raymond VI revient de Rome, c'est pour trouver une ville en cours de récupération par l'Eglise catholique, Dominique et Foulques main dans la main, et son château occupé, marque symbolique de la victoire de la croisade. Cependant, le pape l'avait absout, et demandait, puis qu'il était ruiné, que la légation pourvoie à ses dépenses... Quant au règlement définitif de l'affaire de la Paix et de la Foi, le sujet serait débattu lors du prochain concile du Latran. Cette même année, le prince Louis vient sous couvert de pèlerinage jusqu'à Toulouse, probablement mandaté par son père Philippe Auguste pour lui rendre compte de la situation. Il est escorté de près par Montfort, tout au long de son voyage.

### **Concile de Latran IV (1215)**

Latran IV est capital dans l'histoire de l'Eglise, par l'importance et la qualité des participants, par les 70 canons pris par les Pères, avant le 30 novembre. Ce 12<sup>e</sup> concile de l'Eglise catholique marque l'apogée de l'Eglise médiévale et de la papauté. C'est le triomphe d'Innocent III, champion de la lutte antihérétique, et le couronnement des efforts de renouveau entrepris depuis la réforme grégorienne au XI<sup>e</sup> siècle.

Le concile débute le 11 novembre 1215, après une allocution d'Innocent III. 80 Provinces ecclésiastiques sont représentées : 19 cardinaux, 412 archevêques et évêques, 800 abbés et prieurs. Sont présents aussi les comtes de Toulouse et de Foix, de nombreux seigneurs occitans, ainsi que frère Dominique.

De grandes orientations sont prises concernant les hérésies, les dogmes, la discipline dans l'Eglise, les croisades... Dès le 14 novembre, le pape aborde la question des hérésies dans le Midi. Les comtes de Toulouse et Foix plaident leur cause devant les Pères du concile. L'hérésie cathare est au centre de leurs préoccupations.

Le 1<sup>er</sup> canon condamne fermement le catharisme, et redéfinit chaque point de la doctrine catholique contesté par les cathares :

Dieu est créateur de toutes choses

Le prêtre seul, peut administrer les sacrements

Il précise aussi qu'aucun être n'est originellement mauvais, le mal provient d'un acte libre de l'être humain.

Le 3<sup>e</sup> canon organise la répression de l'hérésie :

Etablissement de tribunaux, et de l'essentiel de la procédure pour juger les hérétiques. C'est l'embryon de la future Inquisition.

On ordonne que les hérétiques soient livrés au pouvoir séculier,

que leurs biens soient saisis,  
que ceux qui les protègent soient excommuniés,  
que les évêques les recherchent activement dans leurs diocèses.  
Il est interdit à quiconque de prêcher, sans l'autorisation du pape ou de l'évêque.

On renouvelle le droit à la croisade contre les hérétiques, et l'on y règle le sort de l'Occitanie.

Raymond VI est déchu de sa couronne, privé de ses domaines et contraint à l'exil. Le tout est remis à Montfort qui devient comte de Toulouse. Le reste du pays, pas encore conquis, est placé sous séquestre de l'Eglise, pour revenir à son fils, Raymond le Jeune. Il s'agit du marquisat de Provence, et de quelques places, dont Beaucaire.

### **Raymond le jeune et la reconquête**

C'est ce jeune comte, de dix-huit ans, qui depuis ses terres de Provence, va initier la reconquête, et se montrer bien meilleur capitaine que son père. C'est d'Avignon que part un mouvement de révolte : la ville se prononce en faveur d'une campagne militaire pour leur rendre Toulouse et « le légitime héritage ». Ce mouvement a une forte tonalité nationaliste, car s'y exprime l'idée très forte d'une communauté de langue, d'esprit, de culture qui ne peut admettre la façon dont la papauté, l'Eglise et les Français ont réglé les problèmes. Les ralliements se multiplient, Beaucaire est reprise aux croisés, et le pays tout entier suit Raymond VII, qui entre triomphalement dans Toulouse en septembre 1217. Montfort décide d'assiéger la ville, ce qui dure d'octobre 1217 à juin 1218, lorsqu'il est tué par une pierre qui l'atteint à la tête.

Le légat nomme aussitôt son fils Amaury comme chef, mais il n'a pas le même charisme, même s'il attache son nom au massacre de Marmande, en présence du prince Louis. C'est en mai 1219, et les conditions sont assez proches de celles de Béziers dix ans plus tôt. 5 000 personnes périssent, mais c'est un massacre prémédité et débattu en conseil avant l'attaque. Amaury va bientôt perdre une grande partie des places conquises par son père. Raymond VI décède en août 1222.

Un accord est signé à Carcassonne en janvier 1224 entre Amaury, Raymond VII et le comte de Foix, pour mettre fin à la première croisade.

## **Croisade royale (1226), rattachement à la France (1229)**

Durant ce qu'on appelle la croisade des barons, on peut estimer que près de quinze cents religieux cathares ont été brûlés. Mais au fur et à mesure que la reconquête s'opère, les maisons cathares se réinstallent dans les villages libérés. En 1225, on est presque revenu à la situation d'avant, sauf que les Bons hommes portent maintenant l'auréole du martyr, et n'ont aucune difficulté à recomposer leurs effectifs. Leur foi est intacte.

C'est dans ces années qu'est fondé le cinquième évêché, celui de Razès, près de Limoux. Pourtant, c'est au moment où tout paraît être regagné, que tout bascule, car Amaury de Montfort, à Paris, dépose aux pieds du nouveau roi Louis VIII les droits qu'il a perdus sur le Languedoc.

Le roi va saisir l'opportunité qui se présente d'agrandir son royaume, relever les droits de Montfort, et descendre dans le Midi avec sa grande armée les faire valoir sur le terrain, en 1226.

Après l'échec de la croisade des barons, c'est la croisade royale qui commence. L'itinéraire est le même qu'en 1209, mais les forces royales plus grandes.

### **Reddition d'Avignon (miniature BnF)**

Le pays n'est pas encore remis matériellement et moralement des horreurs précédentes. L'arrivée du roi capétien, sacré à Saint-Denis, avec l'oriflamme Montjoie en tête, est faite pour semer l'angoisse.

La ville d'Avignon prêche hommage au roi Louis VIII, qui pourtant dépendait du domaine impérial germanique. D'ailleurs, c'est à Villeneuve-les-Avignon que le roi fait établir une garnison et construire une forteresse, Tandis qu'il crée une sénéchaussée civile et militaire à Beaucaire dépendant directement de lui, en dehors du système féodal.

Il y aura des poches de résistance, à Cabaret, à Limoux. Mais la vicomté Trencavel tombe assez vite. Le comté de Toulouse résistera plus longtemps. A Carcassonne, le pouvoir royal place un sénéchal en 1226, année où Louis VIII meurt, et où Blanche de Castille prend la régence, au nom du petit Louis IX. On remarque que tout au long de sa chevauchée, le roi agit en souverain, dans un cadre autre que féodal : il centralise et renforce son pouvoir. Avant de mourir, il a même nommé comme chef de l'armée devant rester sur place Humbert de Beaujeu.

Il prend aussi des mesures sans équivoque envers les hérétiques :

*« Nous décidons que les hérétiques qui s'écartent de la foi catholique de quelque nom qu'on les désigne, une fois condamnés pour hérésie par l'évêque du lieu ou par toute autre personne d'Eglise qui en a le pouvoir, reçoive sans délai le châtement mérité. Nous ordonnons et décrétons que quiconque oserait accueillir des hérétiques, les favoriser ou leur apporter quelque aide que ce soit, ne pourra ni être reçu en témoignage, ni être admis à aucune dignité, ni faire de testament, ni recevoir un héritage. Ses biens, meubles et immeubles seront ipso facto confisqués et ne pourront en aucune manière être restitués, ni à lui, ni à sa postérité... »*

### **Enluminure Traité de Paris – 12 avril 1229**

L'intention du roi est manifeste : il attend de la croisade un bénéfice matériel d'importance. Après la mort de Louis VIII, Humbert de Beaujeu continue la guerre, ravageant les environs de Toulouse. La paix est une nécessité impérieuse, et Raymond accepte les pourparlers, puis en 1229, soit vingt ans après l'appel à la croisade d'Innocent III, un projet de paix négocié par l'abbé de Granselve. Mais lors des négociations de Meaux auxquelles il participe, puis à Paris, le texte est modifié en sa défaveur.

Ce traité marque la fin de l'indépendance politique du comté de Toulouse, au terme d'une nouvelle croisade menée par le roi de France Louis VIII (1226-1229).

Le symbolisme de l'enluminure illustrant ce traité est fort. Il montre Raymond VII agenouillé, recevant l'absolution du cardinal romain de Saint-Ange (Frangipani), en présence du jeune roi Louis IX, à qui il doit prêter allégeance. Il perd de nombreux territoires, dont le marquisat, donné au Saint-Siège.

### **Traité de Paris, 12 avril 1229. Carte**

Le traité comprend 32 articles.

Raymond VII, déshérité en droit depuis le concile du Latran de 1215, est reconnu comte de Toulouse et gagne quelques terres en Lauragais, contre la parole de se montrer impitoyable envers l'hérésie, et aussi la promesse de donner sa fille unique, Jeanne, en mariage à Alphonse de Poitiers, l'un des princes de France (les deux promis ont alors six ans). Raymond s'engage à reconnaître Jeanne et Alphonse comme seuls héritiers de son comté, quand bien

même il se remarierait et aurait un fils. C'est l'annexion programmée du comté de Toulouse au royaume de France

Le jour même de la signature, Raymond VII, « en chemise et en braies, les pieds nus », se présente sur le parvis de Notre Dame, comme son père à Saint-Gilles. Après avoir entendu lecture des 32 articles, juré de les respecter, le légat du pape, au pied du maître autel, lève son excommunication.

Les articles 5 et 6 font obligation de poursuivre les hérétiques vivant sur ses possessions, sous peine de les perdre. Par ailleurs, il s'engage à prendre la croix et combattre en Terre Sainte pendant cinq ans. Il doit aussi verser à l'Eglise 10 000 marcs, au titre de dommages causés.

Il est retenu en otage à Paris, jusqu'en septembre, le temps que Jeanne soit remise à la cour de France.

Raymond VII croit avoir gagné l'essentiel en se faisant reconnaître comte de Toulouse, et il doit croire qu'il existe une solution diplomatique pour revenir sur les clauses du traité. En fait, il mourra en 1249, piégé par le traité de Paris de 1229.

## **Naissance de l'Inquisition**

En 1229 se tient à Toulouse un concile sous la présidence du légat romain Frangipani (cardinal de Saint-Ange), réunissant les principales autorités civiles et religieuses du Midi :

Archevêques de Narbonne, d'Auch, de Bordeaux, de Toulouse (Foulque, en poste depuis 1206).

Sont présents également Raymond VII, les grands seigneurs occitans

Les décisions prises forment 41 canons, codifiant les procédures de recherche et de punition des hérétiques.

1<sup>er</sup> canon : « *Nous statuons que dans chaque paroisse, tant dans les cités qu'au dehors, les archevêques et évêques obligent sous serment, un prêtre et deux ou trois laïcs de bonne opinion à rechercher les hérétiques fidèlement...*

*fréquemment, en fouillant maisons et chambres souterraines connues pour être suspectes, perquisitionnant les apprentis, et toute autre cachette, que nous ordonnons de détruire... »*

*« ... Et s'ils découvrent des hérétiques, ou des croyants... après avoir pris leurs précautions pour qu'ils ne puissent s'enfuir, qu'ils s'emploient à les dénoncer*



*en toute hâte à l'archevêque ou à l'évêque, aux seigneurs des lieux ou à leurs bailes, de sorte qu'ils soient punis du châtement requis... »*

Canon 10, à propos des châtements : « ... *Nous ordonnons que les hérétiques vêtus qui auraient spontanément renoncé à l'hérésie, et seraient revenus à la foi catholique, en reconnaissant leur erreur, ne restent pas dans le village où ils se trouvaient avant leur conversion si le village est suspect d'hérésie, mais qu'ils soient envoyés dans un village catholique qui ne soit pas connu pour être soupçonné d'hérésie. En détestation de leur ancienne erreur, qu'ils portent deux croix haut placées et bien visibles, d'une autre couleur que leur vêtement, l'une à droite, l'autre à gauche... »*

### **L'éradication méthodique**

Les mesures prises au concile de Toulouse sont sévères, mais demeurent sous le jugement des évêques. Or leur zèle n'est pas à la hauteur des recommandations du pape Grégoire IX

L'évêque Foulques de Toulouse devenu plus conciliant avec l'âge meurt en 1231, il est remplacé par Raymond du Fauga, plus acharné à obliger le comte à s'impliquer dans la traque des hérétiques.

En 1231, l'Inquisition devient pontificale : la constitution *Excommunicanus* signe la naissance de l'Inquisition :

- Excommunie les hérétiques
- Précise les peines encourues pour eux et leurs protecteurs
  - Prison à vie pour les repentants
  - Bûcher pour les récalcitrants
- Supprime l'appel au pape
- Les inquisiteurs sont des juges permanents, itinérants, relevant directement du pape. Ils sont donc indépendants des pouvoirs épiscopaux, et seigneuriaux.

20 avril 1233 : Pierre Cellan, un des premiers compagnons de Dominique, est nommé « juge délégué à l'inquisition de la perversion hérétique », pour le diocèse de Toulouse.

Les premiers inquisiteurs se mettent très vite à l'œuvre, avec une première mesure horrible et macabre destinée à effrayer. Ils décident d'exhumer les corps de personnes reconnues comme étant mortes hérétiques, et de les brûler en public. Les conflits vont très vite se multiplier entre les inquisiteurs, les autorités locales religieuses et civiles, et la population. Les Toulousains expulsent même les Dominicains de la ville, en l'absence du comte.

Le pape proteste, accuse Raymond VII, l'enjoint à partir pour la Palestine, ce qu'il ne fait certes pas, et durant quelques années, la guerre va faire de nouveaux ravages en Albigeois, par l'intervention de Raymond II Trencavel, désireux de reprendre les terres de son père. Il assiège Carcassonne en septembre 1240, sans succès.

### **Montségur « tête et siège de l'Eglise » 1232-1244**

Montségur : le mot est lourd de signification, et le bûcher du 16 mars 1244 à l'issue d'un très long siège est inscrit comme symbole de la tragédie cathare. Il est en tout cas un repère chronologique important : au-delà, le catharisme agonise, et durera peu de temps.

Le site se trouve, au sud-ouest de Carcassonne, et à l'est de Foix, dans le pays d'Olmes, proche de Mirepoix. Après le traité de Paris, le village symbolise à la fois la résistance religieuse à Rome et à l'Inquisition, et la résistance politique et militaire au pouvoir royal. On sait peu de choses avant 1204. C'est à cette date que « *sur les prières de Raymond de Mirepoix, Raymond Blasco et d'autres hérétiques, j'ai reconstruit le castrum de Montségur, jusque là à l'état de ruines...* », comme le déclare quarante ans plus tard Raymond de Pereille à l'inquisiteur.

Après le traité de Paris, les évêques cathares doivent rechercher des abris sûrs. Benoît de Termes se réfugie au château de Quéribus, Guilhabert de Castres décide de se réfugier à Montségur.

### **1242 : massacre d'Avignonet**

Les inquisiteurs Guillaume Arnaud et Etienne de Saint-Thibéry sillonnent l'Albigeois et le Lauragais, condamnant à tour de bras les chevaliers. Dans la nuit du 28 au 29 mai 1242, ils sont massacrés par un commando descendu de Montségur. Ils détruisent les registres.

La régente est furieuse : « il faut trancher la tête de l'hydre ! »

### **Castrum de Montségur**

Le mot castrum a un sens bien défini : il s'agit d'un village fortifié, autour d'un château, et les fouilles entreprises depuis 1950 ont permis d'en retrouver beaucoup d'éléments, malgré les destructions françaises faites après la capitulation de 1244.

De multiples documents attestent qu'à partir de 1204, le château de Montségur devient un centre actif de la foi cathare. Lors du concile de Latran IV, le nom de Montségur est cité comme repère d'hérétiques, et l'on reproche au comte de Toulouse de n'avoir rien entrepris contre lui.

**Le traité de Paris (1229) renforce le rôle de refuge de Montségur**, qui relève de deux coseigneurs : Pierre-Roger de Mirepoix et Raymond de Pereille, le premier étant cousin et gendre de l'autre, et nettement plus actif sur le plan religieux. Montségur devient siège et tête (*domicilium et caput*) de l'Eglise cathare persécutée. C'est là que se rendent les croyants pour recevoir le *consolament*. Montségur devient également le repaire des faydits, ces chevaliers insoumis, dépossédés de leurs châteaux et domaines au profit de seigneurs français, farouches partisans du comte, et souvent adeptes de l'Eglise des Bons hommes..

Raymond VII, seul devant la monarchie française, sans cesse humilié par le pape qui trouve toujours objection à ses projets de mariage, ne trouve d'autre solution que la guerre. Contre le roi de France, il noue une grande coalition avec le roi d'Angleterre, le roi d'Aragon, et le comte de la Marche, et compte bien sur un soulèvement de son pays. D'ailleurs les *faydits* n'attendent qu'un signal : ce sera le raid d'Avignonet, le 28 mai 1242. Cet évènement va être directement à l'origine de la perte de Montségur, comme en 1208 celui de Saint-Gilles, avait été le déclencheur de la croisade.

L'opération avait été soigneusement préparée à l'avance, et tout désigne Raymond VII comme responsable. Une excommunication est lancée contre lui, alors que l'attaque est déjà déclenchée et que **le pays est en grande joie**, pensant naïvement que c'en est fini de l'Inquisition. Ce ne sera en fait qu'une parenthèse de quelques mois, car au printemps 1243, les alliés du comte sont battus à Saintes et à Taillebourg. L'armée française descend vers Toulouse, et Raymond VII doit une fois de plus se soumettre. C'est **la paix de Lorris, en mai 1243**.

Un an après Avignonet, Montségur est à nouveau pointé du doigt, car c'est de là qu'est descendu le raid meurtrier. Non seulement les faydits sont insoumis au roi, mais aussi à la papauté, car ils ont tué des religieux mandatés par l'Eglise.

## **Pog de Montségur – Siège de 1243-1244**

Blanche de Castille, la régente, est furieuse, et désigne Montségur comme « *la tête du dragon, qu'il faut trancher !* ».

Le sénéchal royal de Carcassonne Hugues des Arcis, prend en mains les opérations militaires contre Montségur avec des troupes françaises et locales sur la base de l'ost dû par les chevaliers. A nouveau, la chevauchée est assimilée à une croisade, et prêchée comme telle. La direction religieuse revient à l'archevêque de Narbonne, Pierre Amiel.

Le siège commence en avril- mai 1243, et finit le 1<sup>er</sup> mars 1244. Michel Roquebert estime à environ 360 personnes le nombre de ceux et celles se trouvant alors dans le château, dont 211 religieux, et environ 90 hommes d'armes, mais on sait peu de choses sur les simples réfugiés. Les assiégeants auraient été plus d'une centaine, pour un siège exceptionnellement long : dix mois.

La configuration du terrain interdisait l'encerclement, et la démolition des enceintes par catapultage. De plus, les assiégés bénéficiaient de la sympathie des populations, probablement de leur aide : arrivée au cours du siège de renforts, et de techniciens.

Pour la conquête proprement dite, il fallut attendre octobre et l'aide de montagnards basques, pour grimper et prendre pied sur la plate forme étroite de l'est, à environ 80m en contrebas du château, d'où on ne parvint pas à les déloger.

En novembre arrive l'évêque d'Albi avec des renforts, et un ingénieur, qui fabrique une catapulte, installée sur la plate-forme : le bombardement peut commencer.

En contre-mesure, les cathares trouvent un ingénieur qui passe à travers les lignes, et édifie une machine de guerre qui se met à bombarder la zone conquise par les forces royales.

Fin décembre, vers Noël, les assiégeants réussissent à s'emparer de la tour de l'Est par surprise. C'est à ce moment que les responsables font partir secrètement un trésor en pièces d'or et d'argent, que certains cherchent toujours !

L'ingénieur cathare revient, et monte une nouvelle machine (fin janvier). Une attaque pour reprendre la tour Est échoue. Profitant du reflux des assiégés, les soldats du roi tentent de pénétrer dans le château, mais sont repoussés. C'est la fin : les coseigneurs demandent à négocier et acceptent les conditions de la capitulation.

Ils ont quinze jours pour livrer la place. Pardon est accordé pour tous les actes passés, y compris le massacre d'Avignonet, pénitences légères pour les combattants et ceux qui abjurent, bûcher pour ceux qui refusent d'abjurer. Pendant la trêve, trois ou quatre religieux quittent Montségur, des croyants demandent le *consolament*.

200 à 225 personnes refusent d'abjurer leur foi, selon Guillaume de Puylaurens, « ...*Refusant la conversion à laquelle ils étaient conviés, ils furent brûlés dans un enclos fait de pals et de pieux, où on mit le feu...* »

Trouver du bois sec au mois de mars en climat ariégeois de montagne n'a pas dû être facile.

C'est la fin de toute Eglise cathare organisée dans le Languedoc, car à Montségur le 16 mars 1244 ont péri les évêques, avec leurs fils majeurs et mineurs, des bons hommes et bonnes femmes, et de nombreux croyants.

## **L'exil**

### **1243-1249**

L'avantage est pour les catholiques, mais à quel prix ! Les communautés de Bons hommes ne survivent pas longtemps, et sont définitivement « désarticulées » dans la deuxième moitié du XIIIe siècle par l'Inquisition. Après l'échec de la révolte de Raymond VII contre le roi en 1243, et la chute de Montségur, les inquisiteurs se livrent à un quadrillage en règle du pays. Ils bénéficient du soutien total du nouveau pape, Innocent IV (1243-1254).

Les enquêtes se durcissent, et les sanctions s'aggravent au cours des années. Une grande campagne a lieu dans le Lauragais du 1<sup>er</sup> mai 1245 au 1<sup>er</sup> août 1246. Elle concerne 196 paroisses, et 5 471 habitants.

Les interrogatoires ont lieu dans le cloître de Saint-Sernin, à Toulouse. Personne n'est convaincu d'hérésie, que tous abjurent. Mais les sentences sont : prison, et confiscations de biens.

### **(1249-1271)**

Peu avant de mourir, Raymond VII se rapproche du roi et du pape. Il devient même persécuteur, près d'Agen, à Boulaygues, où il fait brûler 80 hérétiques. Puis il meurt, alors qu'il préparait son départ pour la Terre Sainte, le 27 septembre 1249, à 52 ans.

## **Le temps de l'Inquisition**

Conformément au traité de Meaux-Paris, Alphonse de Poitiers devient comte de Toulouse, en 1251, à son retour de croisade.

L'intégration du comté est précisée, par la **définition d'une frontière avec l'Aragon, au traité de Corbeil (1258)**.

La ligne de défense du territoire suit les châteaux, ceux que l'on appelle à tort « cathares » : Quéribus, Aguilar, Puylaurens, Termes, Peyrepertuse.

Au plan religieux, la lutte continue, et la bulle *Ad extirpenda* autorise la torture, pour arracher des aveux. Au printemps 1254, Alphonse de Poitiers demande la relance de l'Inquisition, mise en sommeil depuis 5 ans. Et un tribunal s'installe à Toulouse.

L'Eglise cathare subsistante, de 1244 à 1246 subit des dénonciations, de la part d'anciens, comme Sicard de Lunel. **Ce qui reste de hiérarchie a fuit en Italie**, dans les régions de Plaisance, Pavie, Crémone, où ils savent trouver des communautés amies. Mais les cathares d'Italie seront bientôt pourchassés et brûlés.

## **Contestations contre les inquisiteurs : B. Délicieux**

En 1271, Alphonse de Poitiers et Jeanne de Toulouse meurent sans enfant. Le comté est maintenant entièrement français.

De 1280 à 1300, les villes du Languedoc sont soumises à l'implacable volonté de deux inquisiteurs : Jean Galand arrivé à Carcassonne en 1278, et l'évêque Bernard de Castanet à Albi, de 1276 à 1308.

Les registres de Jean Galand sont tellement compromettants pour ceux qui sont soumis à la question, que les notables de Carcassonne prennent peur des multiples dénonciations consignées dans les registres. En 1284, ils tentent de s'en emparer, pour les détruire, dénoncent les agissements de l'inquisiteur auprès de l'évêque de Narbonne, du pape, du roi. Galand se réfugie à Albi.

Bernard de Castanet, se comporte en despote, et en maître.

De 1282 date le début de la construction de la cathédrale Sainte-Cécile, forteresse imposant à tous la puissante image de l'Eglise de Rome.

De 1285 à 1300, il instaure une politique de terreur grâce aux aveux et dénonciations enregistrés dans ses livres. L'oligarchie citadine (marchands, notaires, juristes) tentent de maintenir leurs droits et libertés municipales, face à un prélat qui revendique la plénitude de sa seigneurie temporelle sur Albi.

Les dépositions des accusés livrent de précieuses informations sur l'Eglise cathare de l'Albigeois à la fin du XIIIe siècle. Deux bonshommes y figurent, comme assurant le consolament. Ce sont eux qui sont appelés « *hereticus perfectus* »

## **Nouvelle Inquisition**

Chasse systématique.

En 70 ans, l'Inquisition s'impose comme un outil de répression, mais aussi de contrôle de la société dans son ensemble.

Entre 1300 et 1330, l'Inquisition apparaît bien comme l'arme absolue au service de l'Eglise de Rome.

En Languedoc, persistent des communautés d'hérétiques (cathares, vaudois), et apparaissent aussi d'autres dissidences (spirituels, béguins, béguines)

Trois inquisiteurs vont mener à bien leur mission d'éradication :

-Geoffroy d'Ablis à Carcassonne, à partir de 1303

Bernard Gui à Toulouse (1307-1323)

Jacques Fournier à Pamiers (1317-1326)

Bernard Gui rédige un questionnaire type pour confondre les hérétiques lors des interrogatoires.

Les registres de Jacques Fournier, devenu pape à Avignon sous le nom de Benoit XII, sont une mine de renseignements pour la connaissance intime de la société languedocienne à cette époque.

## **L'espoir d'une renaissance : Autier Bélibaste**

Il existe encore des cathares, dans un milieu lettré. L'homogénéité du catharisme est constante, au cours de son existence. Mais il n'y a plus de clergé, en fuite, ou exterminé.

Quelques noms émergent alors, comme celui de Pierre Authié, notaire du comté de Foix, et son frère Guilhem. Ils partent en Italie pour suivre la formation leur permettant d'être ordonnés Bons hommes. De retour, ils prêchent dans des conditions devenues très difficiles, mais avec succès, car ils recréent une amorce de hiérarchie.

Les inquisiteurs vont y mettre fin, grâce aux délateurs. Pierre est arrêté ainsi que son compagnon, conduits au Mur de Carcassonne, dont ils s'évadent. Ils se réfugient quelques jours à Verdun en Lauragais, où la vengeance de l'Inquisition sera terrible : tous les habitants sont arrêtés et interrogés, puis ceux d'autres villes jugées complices. Les condamnations sont sévères, pour l'exemple.

A Toulouse, Bernard Gui a lancé un avis de recherche contre Autier, pour décapiter la hiérarchie subsistante en août 1309. Arrêté le même mois, il est jugé et condamné à être brûlé, sentence exécutée le jour de Pâques, 10 avril 1310, devant la cathédrale Saint-Etienne, à Toulouse.

Autour d'eux gravitent une quinzaine de Bons hommes, tous traqués par les inquisiteurs, et pris l'un après l'autre.

Dernier cas connu, celui de Guilhem Bélibaste. Berger à l'origine, il tue un dénonciateur en 1305, et fuit en Catalogne, où il fait pénitence et devient Bon homme. A son retour il est victime d'une dénonciation, condamné et brûlé à Villeroque-Termenès en 1321.

### **Conclusion**

Le père Dondaine est le grand savant dominicain qui a découvert le *Traité des deux principes* ainsi que le rituel de Florence. De leur étude, il a conclu que le *consolament* était « très proche des rituels paléochrétiens du baptême ». Enfin, il faut convenir que le dualisme des cathares plonge ses racines dans le dualisme latent des Ecritures. Ils ne font que le développer.



L'originalité des cathares est de développer une Eglise de proximité, assurant le salut des âmes. Ensuite, ils délivrent de l'angoisse de la damnation éternelle : « toutes les âmes sont bonnes et égales entre elles, et toutes seront sauvées... » C'est l'un des quelques christianismes non prédateurs que nous connaissons. Ils représentent un courant de pensée aussi respectable qu'un autre, même si on les a accusés de représenter le mal, d'être dangereux pour la société. Leur étude montre que cette accusation n'était pas fondée. Il y a bien d'autres facteurs que l'Inquisition pour expliquer la disparition du catharisme, ainsi une certaine fermeture de sa structure d'Eglise.

Une vieille thèse catholique veut nous faire croire que les cathares détestaient ce monde. Or c'est l'ordre inique de ce monde qu'ils détestaient.

Cf. Jean de Lugio : « *Les sarrasins, les chrétiens, les juifs, les tartares et les fidèles des autres religions de ce monde, qui tous croient en un seul principe bon et miséricordieux, on les trouve toujours en train d'échanger des injures et de se traiter avec la pire cruauté, alors qu'ils devraient se considérer comme des frères issus de la même création...* »